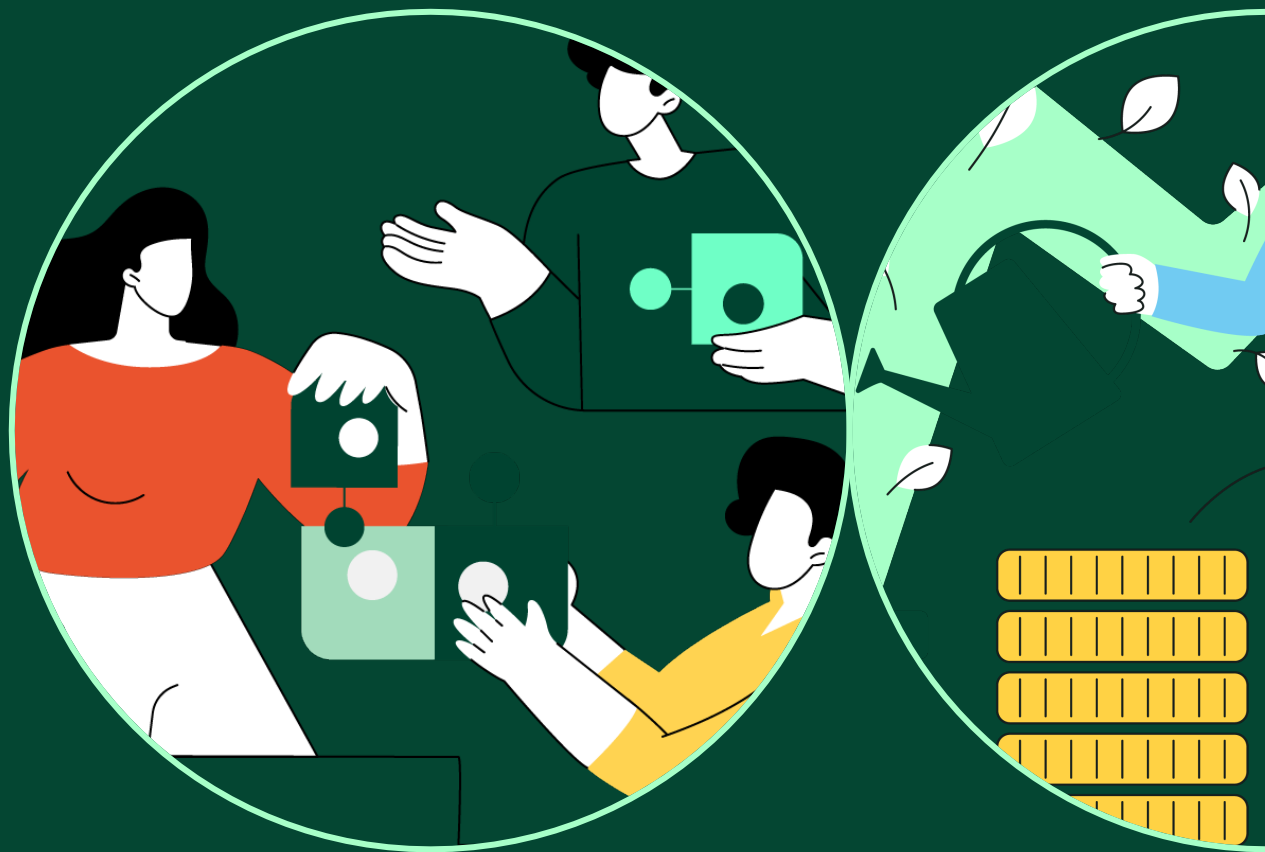


# fair.

Financer  
Accompagner  
Impacter  
Rassembler

FAIR, le collectif de la  
finance à impact  
social recherche son·sa  
président·e pour un  
mandat stratégique  
(2026-2029)

Octobre 2025





# L'association FAIR



# FAIR, le collectif des acteurs de la finance à impact social



FAIR est le réseau fédérateur des acteurs de la finance à impact social en France et pôle d'expertise français dans ce domaine à l'international.

Née en 2021 de la fusion entre Finansol, acteur historique de la finance solidaire depuis 1995, et l'iiLab, laboratoire d'innovation sur l'impact créé en 2016, l'association rassemble plus de **150 établissements bancaires, sociétés de gestion, entreprises sociales, ONG et personnalités engagées.**

*« Nous croyons en une finance qui sert l'humain et les territoires. Notre ambition collective : que 1 % de l'épargne des Français finance des solutions concrètes — logements, emplois, transitions — pour améliorer le quotidien de toutes et tous, partout en France et dans le monde »*

160 adhérents  
15 collaborateurs  
200 produits labellisés Finansol  
+60 études et publications  
disponibles

## 5 piliers d'activités



### Communication

FAIR sensibilise le grand public et son écosystème avec pédagogie à l'épargne solidaire et à l'impact social



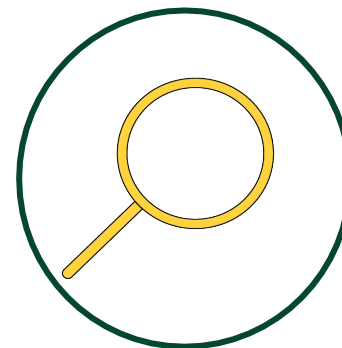
### Plaidoyer

FAIR travaille à l'amélioration du cadre réglementaire pour flécher plus d'épargne et d'investissement vers des entreprises de l'ESS et de l'impact



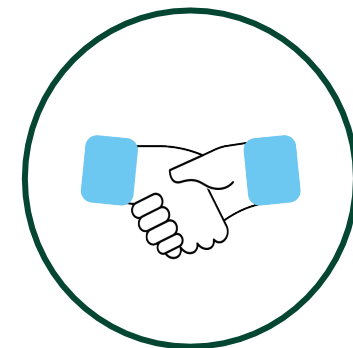
### Label

FAIR gère l'un des quatre labels de finance durable français pour un encours de 30 Mds d'Euros. Ce Label privé est reconnu par les textes réglementaires



### Data & études

FAIR produit des études et des analyses à partir des données collectées chez ses adhérents et les met à disposition de l'ensemble de l'écosystème de manière consolidée



### Réseau

FAIR fait travailler ensemble ses adhérents sur les meilleures pratiques et leur propose des événements pour mieux se connaître et renforcer leurs expertises

# Périmètre de FAIR : la finance à impact social

+ Objectifs socio-environnementaux

+ Rentabilité financière

## Philanthropie

### Définition

La **philanthropie** se définit par des initiatives privées désintéressées, pour le bien public et axées sur l'amélioration des conditions de vie

## Finance Solidaire

### Définition

La **finance solidaire** repose sur une épargne placée sur des produits financiers solidaires. Elle relie les épargnants à des entreprises avec une activité à forte utilité, sociale et environnementale

## Finance à Impact

### Définition

La **finance à impact** se définit par l'intention et la contribution de l'investisseur à générer un bénéfice social et/ou environnemental tout en mesurant celui-ci.

## Finance Responsable

### Définition

La **finance responsable** permet d'investir dans des entreprises « traditionnelles » (souvent cotées) choisies en fonction de leur performance financière MAIS AUSSI de leur prise en compte de critères extra-financiers (E, S et G) au travers de leurs activités

## Finance traditionnelle

### Définition

La **finance traditionnelle** se définit par le financement des entreprises, sans critère socio-environnemental spécifique, principalement dans le but d'obtenir un retour sur investissement financier

La **finance à impact social** concilie ces 2 définitions

Produits de partage



Fonds solidaires  
Actionnariat solidaire  
Microfinance PED  
Produits bancaires solidaires



Fonds d'investissement « à impact »  
« **pour l'impact** »  
Financement d'entreprises viables, dont le cœur de l'activité vise à répondre à un problème socio-environnemental

« **avec impact** »  
Financement d'entreprises traditionnelles avec une **intention** d'impact socio-environnemental

Fonds de placement responsables

...labellisés ISR (Investissement Socialement Responsable)



...labellisés Greenfin (investissements verts)



Contrats à impact ou  
Obligations à impact social  
(Social Impact Bonds)

Obligations vertes et sociales émises selon un « sustainable bond framework »

**fair.**, collectif de la finance à impact social

 Appartient au périmètre de **FAIR**  
 N'appartient **PAS** au périmètre de **FAIR**

# La finance solidaire comme précurseur de la finance à impact social



## Années 1980

Emergence des premiers financeurs et entreprises solidaires, dans la foulée de la montée du chômage

**1995**

**12\* membres fondateurs créent Finansol**, association destinée à développer la finance solidaire et à en fédérer les acteurs en France

**1997**

## Création du label

Labellisation des 7 premiers placements solidaires



**2014**

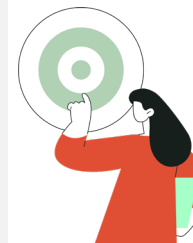
**Loi ESS** faisant de l'agrément ESUS un des sésames de la finance solidaire

**2019**

La **loi Pacte** instaure une obligation de présentation de fonds durable dans l'assurance-vie.

**Aujourd'hui**

L'encours total de l'épargne solidaire en France a atteint **29,5 milliards d'euros fin 2024**, avec près de 200 placements d'épargne solidaire labellisés Finansol



## Années 1990

Emergence de la finance à impact (*impact investing*) lorsque de grandes fondations américaines souhaitent mesurer le rendement social de leurs investissements.

**2007**

**Première utilisation du terme *impact investing*** aux Etats-Unis, lors d'un événement organisé par la Fondation Rockefeller

**2008**

Création du **Global Impact Investing Network (GIIN)** dont la mission est de développer le secteur au niveau international

**2014**

**Première définition en France de l'investissement à impact** au sein du Comité Consultatif français pour l'investissement à impact

**2021**

**Définition de la finance à impact**  
Intentionnalité, mesurabilité et additionnalité

**Aujourd'hui**

L'investissement à impact représente, dans le monde, **1000 milliards de dollars d'actifs (dont 15 milliards en France)**  
L'écosystème se développe avec l'émergence d'acteurs et groupes de travail et réseaux nationaux et internationaux.

# La finance solidaire en 2024

En 2024, l'épargne solidaire collectée via...

-  les dispositifs d'épargne salariale
-  les banques ou mutuelles d'assurance
-  directement par les entreprises solidaires

Cela représente  
0,46 % de l'épargne  
financière des  
français

...atteint **29,4 milliards**  
d'euros d'encours à fin  
décembre 2024

soit **+2 milliards d'euros**  
d'épargne supplémentaire  
(+ 7 %) en un an

... permettant  
de verser  
**14,9 millions**  
d'euros de dons à des  
associations, soit  
+75 % sur un an

... générant **739 millions** d'euros  
de financement solidaire, en  
hausse de +8 % sur un an, et  
permettant de soutenir plus de  
**1 400** projets à impact social  
ou environnemental

Ainsi, en 2024, cela représente...

**21 000**  
emplois créés ou  
consolidés



  
**Plus de  
2 800**  
nouvelles  
personnes  
relogées dans  
l'année

**6 675**  
personnes  
supplémentaires  
alimentées en  
électricité  
renouvelable



**85**  
institutions de  
microfinance,  
coopératives agricoles,  
entreprises sociales...  
promouvant l'accès aux  
biens et services  
essentiels financés  
dans les Pays en  
développement

**2 400**  
hectares d'agriculture  
biologique (soit l'équivalent  
de 3 360 terrains de  
football) et 168  
agriculteurs  
soutenus



# LE PLAN STRATÉGIQUE EN UN COUP D'ŒIL

## ORIENTATION

# 01

### ENGAGER LES ÉPARGNANTS SOLIDAIRES D'AUJOURD'HUI ET DEMAIN

#### Construire une parole incarnée, engagée et transparente

Faire gagner en notoriété nos valeurs et nos idées pour élargir la communauté d'épargnants solidaires et disposer ainsi de leviers pour renforcer nos stratégies de plaidoyer à l'attention des décideurs publics et des acteurs financiers

#### Approfondir nos connaissances sur les attentes des épargnants

Multiplier les rencontres avec tous les profils d'épargnants solidaires, pour leur donner de la voix et développer des solutions qui répondent à leurs attentes

## ORIENTATION

# 02

### RENFORCER NOTRE COMMUNAUTÉ DE MEMBRES POUR FAIRE RAYONNER NOTRE VISION EXIGEANTE DE LA FINANCE À IMPACT

#### S'appuyer sur l'expérience de nos membres-praticiens pour faire rayonner notre vision

Rassembler autour de notre approche rendement / risque / impact (*impact first*)

#### Renforcer et diffuser les pratiques d'impact du collectif

Renforcer l'accompagnement des pratiques d'impact en initiant nos membres aux meilleurs pratiques de l'investissement à impact

## ORIENTATION

# 03

### DÉVELOPPER UN LABORATOIRE D'IDÉES ET D'INNOVATIONS

#### Intégrer les enjeux environnementaux dans les travaux de FAIR

Sensibiliser les entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS), comme toutes les entreprises, à la nécessaire réduction de leur empreinte environnementale pour améliorer la durabilité de leurs activités

#### Multiplier les collaborations en France et à l'international

Renforcer l'implication de FAIR dans les réseaux à l'étranger afin d'irriguer en continu les travaux de l'Observatoire de la finance à impact social et de pouvoir alimenter ses membres



# Les instances et l'organisation

# Gouvernance – Les instances

## Instances de fonctionnement

### Président.e

Personne physique prioritairement  
issue du 2<sup>ème</sup> collège

### Bureau

4 à 7 membres  
Assiste le/la président.e dans sa mission

Elit le président sur proposition du  
comité de nomination

Nomme et révoque – en son  
sein – les membres de  
bureau

### Conseil d'administration

18 à 20 membres avec les mêmes droits quel que soit le collège d'origine  
Mandat de 3 ans renouvelable une fois  
Comprend un représentant de l'équipe permanente et un membre fondateur (observateur)  
Délibère à la majorité simple  
Paritaire

Nomme le CA selon les modalités suivantes

- A minima 12 membres du collège 1
- Au maxima 6 membres du collège 2 sur proposition du Comité de nomination

### Assemblée générale



## Instances garantes

### Comité des fondateurs

Composé des fondateurs Finansol / iiLab  
Se réunit 1 fois / an  
**Garant** du bon accomplissement de la mission  
Obligatoirement consulté pour les modifications importantes des statuts

### Comité de nomination

Réceptionne et sélectionne les candidatures au CA de la part des membres du 2<sup>ème</sup> collège  
Propose un président.e prioritairement issu.e du 2<sup>ème</sup> collège

### Comité des adhésions

Statue sur les demandes d'adhésion  
Reclasse les adhérents notamment à l'issue de leur première année d'adhésion

## Instances de travail

### Comité du label Finansol

Présidé par Pierre Valentin, expert en finance durable et composé de 15 membres indépendants, le Comité octroie le label aux produits financiers sur la base du règlement approuvé par le CA de FAIR

### Conseil Scientifique

Présidé par Nicolas Mottis, professeur à l'Ecole Polytechnique, le Conseil Scientifique propose un regard académique sur les publications de l'association

# Organigramme au 1<sup>er</sup> octobre 2025

**fair.** Financer  
Accompagner  
Impacter  
Rassembler



## Plaidoyer & International

### Plaidoyer

Responsable Affaires Publiques  
*Julia Robin*

## Observatoire de la finance à impact social

**Chef de projet Data**  
*Samy Mézache*

**Chargé de mission  
scientifique**  
*Philippe Devin*

**Chargé d'études**  
*Astride Ashale*

## Pôle Impact

**Chargée du  
label Finansol**  
*Diane Marolleau*

**Chargé du label Finansol  
(Alternance)**  
*Kevin Ziade*

**Responsable du pôle Impact**  
*Sarah Perrier*

## Communication & Développement

**Animation du Réseau**  
**Animatrice du réseau**  
*Ariane Morel*

**Communication**  
**Chargée de communication  
graphique et éditoriale**  
*Zoé Le Maignan*

**Chargée de communication  
digitale (alternance)**  
*Rebecca Besnard*

**Chargé de communication  
institutionnelle**  
*Paul Quentin*

**Chargée de communication  
évènementielle et réseau**  
*Léana Touboul*

**Responsable communication et  
développement**  
*Lenaig Naudais*



## Finance & Admin

**Responsable administrative et  
financière**  
*Marine Thieffry*

**Directrice Générale Adjointe**  
*Clémence Vaugelade*

**Directeur général : Patrick Sapy**



# Le profil recherché et le processus

# Le président de l'association

- **Le Président de l'Association est élu par le Conseil d'administration** sur proposition du Comité de nomination pour une durée de trois ans, renouvelable une fois. C'est un mandat non exécutif.
- **Le Président est une personne physique dépourvue de tout lien d'intérêt avec les membres** du Premier collège et ne peut à ce titre être détenteur d'aucun mandat ou fonction au sein des organisations membres du Premier collège. Il dispose d'un mois pour se mettre en conformité avec cette règle.
- **Le Président veille à la bonne marche de l'Association** dans le respect des statuts. Il la représente dans tous les actes de la vie civile. Il peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à tout membre du Conseil d'administration, notamment au Trésorier, ainsi qu'au Directeur Général.
- **Le Président, après avis du Bureau, nomme et révoque le Directeur Général.** Il établit sa délégation de responsabilité selon les principes édictés dans le règlement intérieur. Il constitue avec lui un binôme fort et complémentaire.



Thierry Sibieude (FAIR)  
(2024-2025)



Frédéric Tiberghien  
(Finansol puis FAIR)  
(2013-2024)



Hugues Sibille (iiLab)  
(2016-2018)



Cyrille Langendorff (iiLab)  
(2018-2021)



Henri Rouillé d'Orfeuil (Finansol)  
(1998-2004)



Marie-Hélène Gillig (Finansol)  
(2004-2007)



François de Witt (Finansol)  
(2007-2013)

# Devenir président de FAIR : un engagement stratégique

## Vos missions

- **Représenter** FAIR auprès des institutions, des médias et des partenaires;
- **Animer** les instances de l'association avec écoute et conviction;
- **Définir** la stratégie du collectif avec l'appui d'un Bureau solide et d'une équipe dirigeante expérimentée;
- **Plaider** pour un environnement réglementaire et fiscal favorable à la finance à impact.

## Vos compétences-clés indispensables

- **Capacité à animer un collectif très divers** et à concilier les points de vue;
- **Conviction et engagement** sur les sujets sociétaux;
- **Sens de l'écoute et de la diplomatie**;
- **Connaissance du secteur de l'ESS ou de l'impact** ainsi que de la finance (ou capacité à l'acquérir rapidement);
- **Solide réseau** dans le domaine politique, administratif ou économique & financier



## Modalités de prise de poste

- ✓ Mandat bénévole et non-exécutif (environ 3 à 4 jours/mois)
- ✓ Mandat de trois ans renouvelable une fois
- ✓ Accompagnement par l'équipe permanente de FAIR (15 personnes, 4 cadres dirigeants)

## *Et idéalement...*

- Vision stratégique pour développer le réseau
- Capacité à vulgariser des sujets complexes
- Volonté de travailler en écosystème
- Bon niveau d'anglais

# Le comité de nomination de FAIR



**Yves Pellicier**

Président de MAIF

**Président du Comité**



**Laurence Laplane**

Amundi



**Fabien Leonhardt**

Mirova



**Emilie Debled**

Personnalité Qualifiée



**Hélène Sananikone**

Banque des Territoires

**Voix consultatives**



**Pierre Valentin**

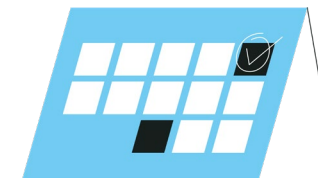
Président du Comité du  
label Finansol



**Marie Leclerc-Bruant**

Groupe BPCE

# Processus et calendrier



|                         |                                           |
|-------------------------|-------------------------------------------|
| 3 octobre 2025          | Appel à candidatures                      |
| 9 novembre 2025         | Date limite de réception des candidatures |
| Décembre – Janvier 2026 | Audition des candidats                    |
| 19 mars 2026            | Conseil d'administration                  |
| 9 avril 2026            | Assemblée Générale                        |

Les candidatures doivent être adressées avant le 9 novembre 2025 avant minuit par email à l'adresse suivante : [nomination@finance-fair.org](mailto:nomination@finance-fair.org).

Un accusé de réception sera envoyé systématiquement à toute candidature reçue dans les délais et le Comité de nomination prendra contact directement avec tous les candidats.

Le Président sera élu par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de nomination.

# Comment faire acte de candidature ?



## Que doit contenir la candidature ?

Le candidat ou la candidate constitue un dossier de candidature contenant :

- **Un curriculum vitae à jour** sous format libre de la personne physique ou du/de la représentant.e de la personne morale ;
- **Une lettre de motivation ou une profession de foi** sous format libre (une page maximum) ;



## Réalisez votre vidéo de présentation personnelle

Afin de parfaire la présentation des candidats auprès du corps électoral, il est demandé de joindre **une vidéo de présentation d'une minute ou deux minutes maximum** afin de faire acte de candidature et de se présenter au corps électoral. Cette vidéo peut être tournée avec un smartphone.

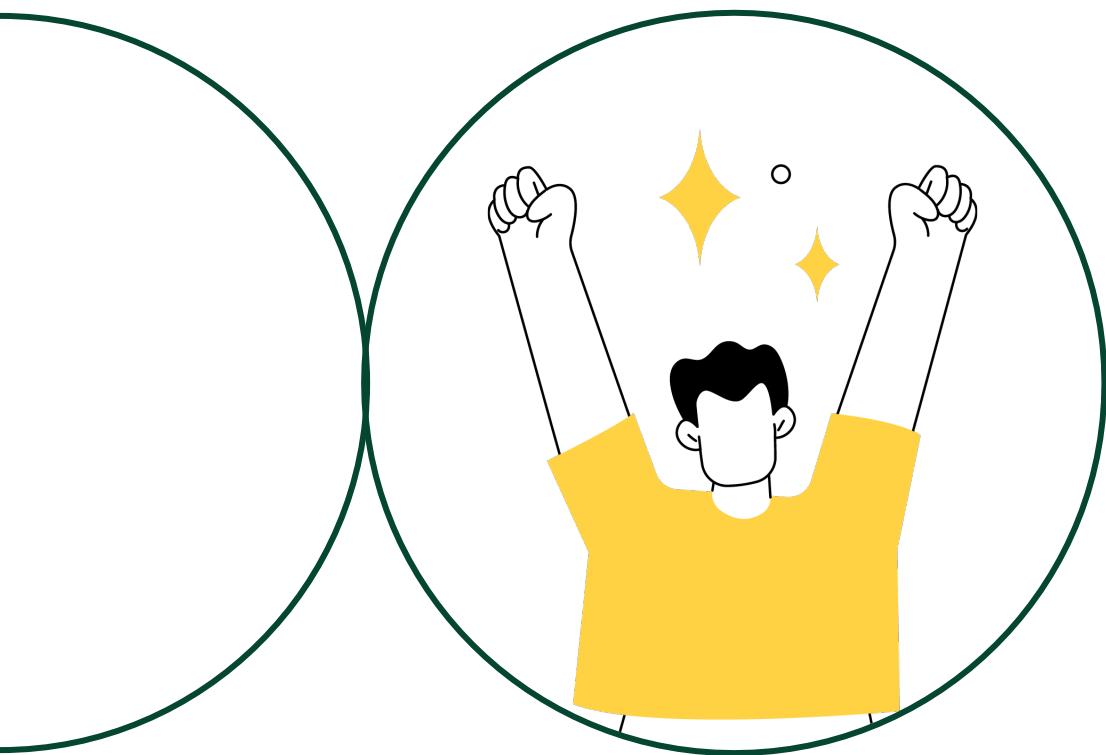
Ressource :  
Conseils pour réaliser votre vidéo



## Comment et à qui envoyer la candidature ?

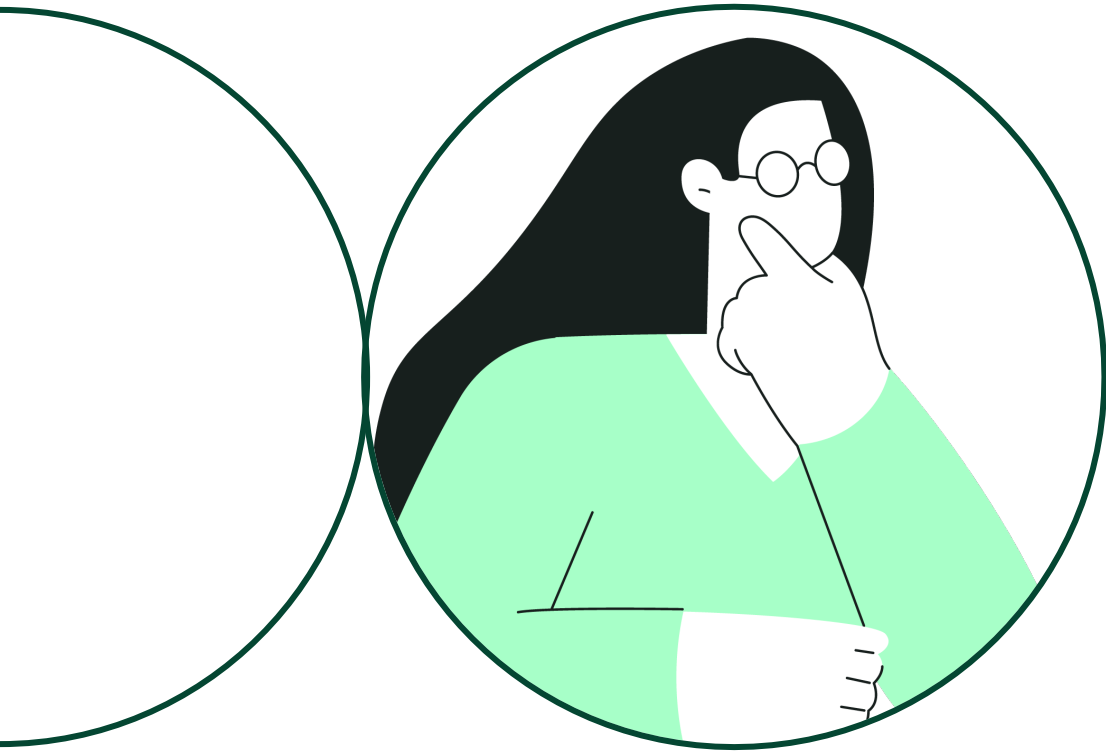
Les candidatures sont à envoyer par email uniquement avec l'ensemble des pièces mentionnées **avant le dimanche 9 novembre 2025 à minuit** à l'adresse suivante :  
[nomination@finance-fair.org](mailto:nomination@finance-fair.org).

En cas de pièces jointes volumineuses, il est préférable d'insérer dans le corps de l'email un lien hypertexte pointant vers un site de stockage de documents de type [Smash](#) ou [Wetransfer](#).



## **Vous souhaitez être candidat à la présidence de FAIR ?**

Envoyez votre candidature au  
Comité de nomination de FAIR  
**avant le 9 novembre 2025 à minuit**  
à l'adresse suivante :  
[nomination@finance-fair.org](mailto:nomination@finance-fair.org)



## **Vous avez des questions relatives à cette élection ?**

Vous pouvez les formuler auprès du Comité de  
nomination à l'adresse email suivante :

[nomination@finance-fair.org](mailto:nomination@finance-fair.org)



finance-fair.org



@Label\_Finansol



FAIR – Label Finansol



@FAIR.label.finansol



Label Finansol



# fair.

Financer  
Accompagner  
Impacter  
Rassembler

